

FICHE A REMETTRE Si
modification

Avant le 15 novembre

A l'accueil du collège

Attestation CAF : oui - non

FICHE DE RESTAURATION – 2^{er} TRIMESTRE 2017/2018

Du 8.01.18 au 31.03.18

Aide à la demi-pension de la Métropole

Pour Bénéficier de l'aide de la Métropole (QF<800), **vous devez fournir avec cette fiche une attestation CAF, agrafée, de moins de 3 mois** et compléter les jours ci-dessous.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA IRRECEVABLE

L'aide aux familles s'élève à :

- 2.50€ par repas lorsque le quotient familial de la CAF est inférieur ou égal à 400
- 1.20€ par repas lorsque le quotient est compris entre 401 et 800€

Cette fiche est à rendre UNIQUEMENT si vous souhaitez apporter des modifications suite au 1^{er} trimestre

Madame, Monsieur

Parents de :

NOM :

Prénom :

Classe :

- Ne l'inscrivent pas à la demi-pension

- L'inscrivent à la demi-pension tous les jours
(prix du repas 5.95 euros)

- L'inscrivent à la demi-pension occasionnellement
(prix du repas 6.15 euros)

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Entourer et respecter obligatoirement les jours choisis

Date

Signature des parents

AUCUN changement n'est possible en cours de période, je m'engage à respecter ce choix
Pour le 3^{ème} trimestre les changements pourront avoir lieu avant le 2 février 2018

RAPPEL : Les élèves demi-pensionnaires **ne sont pas autorisés à sortir de l'établissement.**

Nous vous renvoyons à la circulaire sur la contribution familiale incluse dans le dossier financier pour toute information concernant le fonctionnement de ce service, mais nous restons à votre disposition pour d'éventuelles précisions.